

Auch, le 8 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crise agricole : Philippe DUPOUY : « Ce n'est pas au contribuable gersois de payer la note. »

À l'initiative du Président du Conseil départemental du Gers, Philippe Dupouy, un échange s'est tenu ce jour avec Monsieur Alain Castanier, Préfet du Gers, afin d'aborder la crise agricole, les revendications des éleveurs et les conséquences concrètes des manifestations et des blocages routiers sur le quotidien des Gersoises et des Gersois.

S'il réaffirme son soutien au droit de manifester et sa compréhension à l'égard de la colère des éleveurs, Philippe Dupouy rappelle que le Département n'est plus compétent en matière agricole depuis la loi NOTRe de 2015.

Néanmoins, dès le mois de novembre, au moment où les premiers cas de DNC ont été détectés dans les Pyrénées, Philippe Dupouy avait alerté la ministre de l'Agriculture sur la nécessité d'anticiper la vaccination et de permettre au laboratoire public interdépartemental, Public Labos, d'obtenir l'agrément nécessaire pour réaliser les tests de dépistage chez les bovins. Ce courrier resté sans réponse, témoigne d'un manque de réactivité face à une menace sanitaire alors présente dans les départements limitrophes.

Un second courrier adressé début décembre exhortait le Gouvernement sur l'urgence à accélérer la vaccination afin de protéger l'identité agricole du territoire, notamment les races locales, et de mettre en place des dispositifs d'indemnisation rapides et à la hauteur des engagements des éleveurs en faveur de productions de qualité.

À ces préoccupations sanitaires s'ajoutent aujourd'hui des craintes légitimes concernant l'accord du Mercosur, source de concurrence déloyale pour l'agriculture française, ainsi que les négociations en cours sur le budget de la Politique Agricole Commune. Ces revendications donnent lieu depuis des semaines à des manifestations sans précédent aux conséquences nombreuses.

Le Président du Conseil départemental a ainsi appelé l'attention du Premier ministre, dans un courrier daté du 18 décembre, sur les risques majeurs liés aux blocages routiers. Ces perturbations menacent directement la sécurité des automobilistes, entravent le bon

fonctionnement des services de secours et pèsent lourdement sur l'activité des commerçants, surtout lors de la période cruciale des fêtes de fin d'année.

Les premières estimations financières liées à l'enlèvement des déchets, à leur traitement et à la remise en état des routes départementales représentent déjà l'équivalent du coût de réhabilitation complète d'un collège. Le mouvement étant toujours en cours, ce montant ne peut être définitivement arrêté. Le Président du Conseil départemental refuse que le contribuable gersois ait à supporter les conséquences d'une crise agricole dont les enjeux nationaux, européens et internationaux dépassent largement le cadre départemental.

Philippe Dupouy demande, une nouvelle fois, que l'État prenne toutes ses responsabilités, tant dans la prise en charge des dégradations, que dans la défense ferme des intérêts de la France et de ses agriculteurs auprès des instances européennes.

« Je réitère mon appel, et j'invite tous les maires des communes impactées à en faire de même, pour que l'État assume ses responsabilités. Suite aux manifestations agricoles, ce n'est pas au contribuable gersois de payer la note de la remise en état de nos équipements publics qui s'élève déjà à plusieurs millions d'euros. » Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers